

**COMMUNE DE  
CHAMP SUR DRAC  
DEPARTEMENT  
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 03 JUILLET 2017  
N°60/2017**

**L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE TROIS JUILLET**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 26 juin 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. NIVON Jacques, Maire.

**PRESENTS** : M. Mmes NIVON J., BARET E., CAILLAT G., CATTANI J.L., CERONI J., CHABANY S., CHAIB J., DIBON C., DIETRICH F., GALLEGRO G., HAMEL E., LEGROS N., MANTONNIER D., MENDEZ M., MILET F., MILLET G., RIOU M., SANCHEZ D., VITINGER A., ZANNI B.

**ABSENTS** : KOENIG S., ZABONI S.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Didier SANCHEZ est nommé secrétaire de séance.  
Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

**VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE SOUTIEN AUX SALARIE-ES DE L'ENTREPRISE ISOCHEM**

Le dynamisme de notre aire métropolitaine ne doit pas nous faire oublier l'effort continu, quotidien, conjoint avec l'ensemble des partenaires économiques et sociaux, nécessaire au maintien et au développement de l'emploi sur notre territoire.

Présente sur la plateforme chimique depuis 1999, l'entreprise Isochem, comptant aujourd'hui 285 salariés, dont 15 sur le territoire métropolitain, a connu des difficultés financières en 2016, situation qui a fait l'objet d'un vœu du Conseil métropolitain du 30 juin dernier.

Récemment déclarée en état de cessation de paiement, elle verra son placement en redressement judiciaire examiné par le tribunal d'Evry le 4 juillet prochain.

L'entreprise Isochem dispose de compétences rares dans l'industrie et son activité est complètement intégrée celle de la plateforme chimique. Elle raffine à cet égard du TDI pour le compte de Vencorex, principal opérateur de la plateforme. Aussi, les salariés ont émis le souhait d'une reprise de cette activité par cette entreprise.

**LE CONSEIL, APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

Considérant l'importance de la filière chimie sur le sud de notre territoire comme le fort soutien public dont elle a bénéficié, et plus généralement l'engagement de la métropole en faveur de l'emploi,

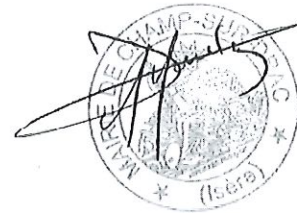
**SOUHAITE** par ce vœu s'associer à celui de la commune de Pont de Claix et apporter tout son soutien aux salarié-es de l'entreprise Isochem.

**DEMANDE** au Préfet de l'Isère, comme il l'a déjà fait précédemment de jouer son nécessaire rôle de médiation entre les acteurs, représentants du personnel et des organisations syndicales des entreprises présentes sur la plateforme chimique, afin de garantir le maintien de leurs emplois.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus**  
**Pour copie conforme,**  
CHAMP sur DRAC le 4 juillet 2017

Pour Le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
M. MENDEZ

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture et de sa publication ou notification.



Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
M. Mendez

